



N° 29 - Décembre 2024



**DAMMARTIN-sur-Meuse**

## Le mot du maire



### Sommaire :

• Mot du maire	1
• Travaux 2024	2-5
• Projets 2025	5
• Notre village en 2024	6-12
• Service des eaux	12-13
• Tarifs et locations	14
• Services communaux	15
• Le Comité des fêtes	16-18
• Les Bassignots	19-20
• La Saint Hubert	21
• Collection	22
• Grand-Langres	23
• Jeux	24
• Nouveaux habitants	25
• État civil	25-27
• Calendrier	28
• Réponses aux jeux	28

Deux décisions majeures, qui vont impacter la gestion des communes, ont été annoncées cette année. La première est la baisse drastique des subventions du Conseil Départemental de Haute-Marne. Depuis de nombreuses années, le département aide substantiellement les communes pour le financement des projets, souvent jusqu'à hauteur de 30%. Mais ses difficultés budgétaires ont contraint le Conseil Départemental à réviser sa politique de soutien et à diviser par trois les aides. Notre commune a heureusement bénéficié largement des subventions du département ces dernières années.

L'autre décision prise par les parlementaires est le non-transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement aux communautés de communes. Cette réforme devait s'appliquer au premier janvier 2026. C'est une décision souhaitée par la plupart des communes. Les élus estiment être les plus à même de répondre aux besoins spécifiques de leurs administrés en gérant directement ces services. La gestion de l'eau en régie directe, comme à DAMMARTIN-sur-Meuse, permet un meilleur contrôle des dépenses et des recettes.

D'autre part en ce qui concerne l'assainissement, des travaux lourds devront être envisagés dans les prochaines années pour rénover les canalisations de certaines rues de notre village et construire une nouvelle station d'épuration. Pour financer ces travaux, une augmentation du prix du mètre cube d'eau est inévitable.

En outre, à compter de 2025, les redevances perçues par l'agence de l'eau Rhin-Meuse évoluent. Si deux taxes sont supprimées, trois nouvelles redevances sont créées : Une sur la consommation d'eau potable ; Une pour la performance des systèmes d'assainissement collectif ; Et une pour la performance des réseaux

d'eau potable. Ces nouveaux enjeux devront être pris en compte pour la gestion de notre commune dans les années à venir.

Nouveauté également : le premier janvier 2025, le PLUI va s'imposer à tout le périmètre de la communauté de communes. La CCGL va instruire tous les documents d'urbanisme, avec la possibilité de déposer en ligne toutes nos demandes en matière d'application du droit des sols.



L'année 2025 va donc être riche en changements et bouleversements pour nos communes.

Avant de vous laisser feuilleter ce nouveau bulletin, au nom du conseil municipal, des salariés et des membres des associations, je vous présente pour 2025, à vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Bonne lecture.

**Joël Millé**

# TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2024

Janvier

## Passage de caméra dans le réseau d'assainissement



Dans le cadre du diagnostic d'assainissement qui a débuté en 2023, il a été prévu un passage de caméra dans les réseaux d'assainissement de la commune pour inspecter l'état des tuyaux et détecter des éventuelles entrées d'eaux claires qui parasitent le fonctionnement de la station d'épuration.

teur de voir l'intérieur de la conduite.

Le passage de caméra peut être utilisé pour identifier un certain nombre de problèmes, notamment :

- Blocages
- Infiltrations
- Racines d'arbres
- Tuyaux cassés ou endommagés

SOLEST qui réalise l'étude a sous-traité l'inspection des réseaux à Hydro Vidéo, une entreprise spécialisée de Giey-sur-Aujon.

Le passage d'une caméra dans les réseaux d'eaux usées est une méthode d'inspection des conduites d'égouts pour détecter les problèmes. Cela se fait en insérant une caméra montée sur un petit chariot électrique dans la conduite et en l'acheminant à travers le réseau. La caméra envoie un signal vidéo sur un écran, ce qui permet à l'opéra-

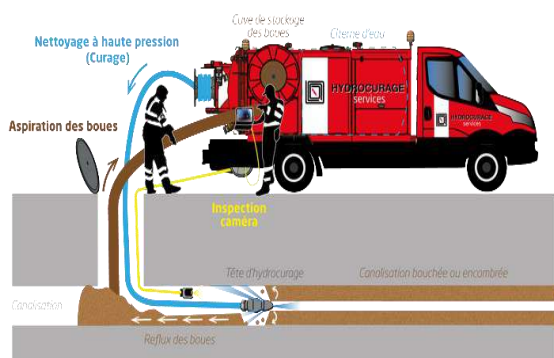


Janvier

## Hydro-curage des canalisations

L'hydrocurage est une technique de nettoyage qui utilise de l'eau haute pression pour éliminer les obstructions et les débris des tuyaux et des drains. Il est utilisé dans une variété d'applications, notamment les égouts domestiques, les conduites d'eaux pluviales et les conduites industrielles.

Le processus d'hydrocurage consiste à insérer un



tuyau dans la conduite à nettoyer. De l'eau est ensuite pompée dans le tuyau à haute pression, ce qui permet de déloger et d'éliminer les débris.



L'hydrocurage est un moyen efficace de nettoyer les tuyaux qui sont obstrués par de la boue, de la graisse, des racines ou d'autres débris. C'est également une méthode sûre et respectueuse de l'environnement, car elle n'utilise aucun produit chimique agressif.

Février

### Réparations hangar communal et plaque d'égout

Le hangar communal sert à entreposer le matériel technique dont la commune a besoin. Y sont stockés des panneaux de signalisation de secours, la remorque communale, les barrières de sécurité... Afin d'entretenir cet ancien bâtiment, le 14 février 2024, les agents de DEFIS 521 sont intervenus pour remplacer un linteau extérieur en bois qui avait pourri avec le temps.

Ils ont le même jour rescellé avec du mortier une bouche d'égout qui s'était décalée sur le trottoir.



Février

### Réparation fuite sur le réseau de Malroy



Après plusieurs semaines de recherche, l'intervention de l'entreprise HIDRELEC de Brennes a permis de détecter la fuite sur le réseau de distribution du Hameau de Malroy.

Lundi 19 février, c'est l'entreprise PERROT qui est intervenue pour réparer l'écoulement anormal. Un tuyau PE (*polyéthylène*) était en partie déboîté de sa flasque sous la route départementale 236.



Février

### Fin de la restauration des vitraux



Cela fait un an que la commune a entrepris la restauration de l'ensemble des vitraux de notre église dédiée à Saint-Martin. Le 28 février, l'entreprise Atelier de VITRAUX de Villiers-le-Sec dans la Marne, a posé les deux derniers vitraux. Démontés précédemment, ils étaient en restauration en atelier. Ils ont retrouvé leurs places derrière l'autel. Ces deux vitraux étaient les plus abimés de l'église.

L'excellent travail de Jean-Marc FEVRE, artisan d'art et maître verrier, a permis, par une restauration de qualité, de sauvegarder le patrimoine de notre commune. Désormais, l'ensemble des vitraux est restauré. De plus, chaque vitrail est protégé de l'extérieur par un grillage inox qui empêche les impacts accidentels.

La restauration complète a coûté 39 663,00 € hors taxes. L'état a octroyé une subvention de 40 % et le département de la Haute-Marne a financé à hauteur de 30%. Ces deux aides cumulées permettent à notre commune d'assumer ces travaux à un coût abordable.



Septembre

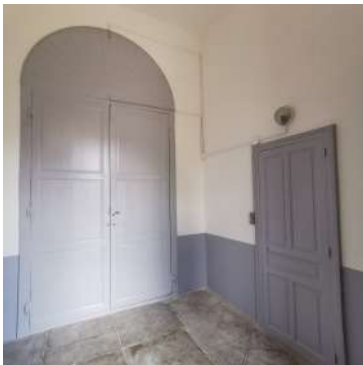
### Allée de l'ancien presbytère

L'entreprise de réinsertion DEFIS 521 a terminé l'allée menant à l'ancien presbytère. Les joints entre les dalles du chemin d'accès n'ont jamais été cimentés. Le 5 septembre, après un nettoyage et un grattage, les agents de DEFIS 521, ont rempli de ciment tous ces joints ce qui rend l'utilisation de cette allée plus confortable, en particulier avec les chariots à roulettes qui servent au rangement des tables de la salle des fêtes.



Octobre

### Restauration du narthex de l'église



Depuis un certain temps, l'ancien enduit qui recouvrait les murs du hall d'entrée de l'église se décollait. Des éclats tombaient sur le sol, nécessitant un balayage fréquent. C'est encore une fois l'entreprise DEFIS 521 qui a effectué le ponçage des murs et des portes intérieures. Cette opération terminée, les salariés encadrés par Gérard CORNEVIN ont peint l'ensemble du vestibule de l'église.

Dans la foulée, ils ont également repeint les portes de grange de la mairie.

Octobre

### Abattage des peupliers le long du ruisseau de Pré Chatenay

Une bonne dizaine de gros peupliers restaient debout le long du ruisseau du Pré Chatenay. Chaque hiver, les tempêtes et les grands vents en font tomber quelques uns. Dans le but de sécuriser les abords, l'entreprise locale ANDRES TRAVAUX FORESTIERS a abattu les peupliers encore debout. Après avoir été débités en bouts de 3 mètres, ils ont été chargés sur un semi-remorque et emmenés à l'usine Carbonex de GYÉ sur Seine où ils ont été transformés en charbon de bois et en production d'électricité.



Octobre

### Installation de caméras de surveillance

Les abords de la mairie sont souvent fréquentés la nuit durant l'été. Les "squatters" stationnent plusieurs heures sous le préau et laissent une multitude de mégots de cigarettes et de débris divers, nécessitant un nettoyage fréquent du lieu. Dans le but de mettre un terme à ces agissements, deux caméras de surveillance ont été installées le 17 octobre. Elles devraient permettre soit une dissuasion, soit une identification des individus si les faits venaient à perdurer. Elles vont également sécuriser l'agence postale.



Le réseau de distribution d'eau de la commune est constitué de sections qui peuvent normalement être coupées pour des interventions. Ce sont de grosses vannes qui permettent ces coupures. L'une d'elles située dans un regard au carrefour entre la RD 417 et la D 14 en direction de Saulxures était défectueuse.

Vendredi 25 octobre, le technicien de l'entreprise Eau+ Services est intervenu pour la remplacer. Pour réaliser cette opération, l'eau a dû être coupée plusieurs heures dans le bas du village.



## PROJETS 2025

- **Remplacement de la fenêtre de la sacristie** — Le châssis en bois de la fenêtre de la sacristie de l'église est très dégradé. Une demande de subventions a été déposée pour son remplacement.
- **La rue de la Côte Pré et le chemin des Vannées** - Des travaux vont être entrepris pour réparer les nombreux nids de poules et les affaissements.
- **Grilles du cimetière** - Les grilles du cimetière ont besoin d'une restauration car de nombreux éléments sont endommagés. Un petit portillon sera également installé pour l'accès du cimetière de la confrérie côté salle des fêtes.
- **Le monument aux morts** - Le monument aux morts a besoin d'un rajeunissement, notamment l'aménagement de l'espace de part et d'autre.
- **Les allées d'accès** - Les allées d'accès à la salle des fêtes depuis la place Drouet se sont fortement dégradées du fait du pourrissement des rondins qui retiennent les graviers. Elles nécessitent aussi des travaux.
- **Trottoirs rue Principale** - La fin du schéma directeur d'assainissement et les tests de raccordements effectués positivement vont permettre le changement du revêtement des trottoirs.
- **Bâtiments rue de la Chapelle** - La commune est devenue propriétaire des bâtiments rue de la Chapelle le 22 octobre 2024. La démolition et la consolidation d'un pignon vont suivre. Après aménagement et viabilisation, les lots seront mis en vente.
- **P.L.U.I** - Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal entrera en fonction le **premier janvier 2025**. (Voir article dans ce bulletin.)
- **Diagnostic système d'assainissement** - Le 3 octobre 2022, la commune a confié au bureau d'études de la direction de l'environnement et de l'ingénierie du territoire du département de la Haute-Marne une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour ce dossier. Cette étude confiée au bureau d'études SOLEST de Chaumont touche à sa fin.
- **Mise en souterrain des câbles d'alimentation du château d'eau** - Suite aux dégâts occasionnés par l'orage du 24 août, les câbles d'alimentation électrique du château d'eau seront enterrés. Des conventions ont été passées avec les propriétaires concernés.

# NOTRE VILLAGE EN 2024

## ABATTAGE ARBRE ÉTANG DU PETIT VAL



Mercredi 3 janvier, Bastian Sivade a abattu un arbre aux abords des étangs du Petit Val. En effet, un gros chêne, mort depuis quelque temps, devenait dangereux. De grosses branches mortes menaçaient de tomber à chaque coup de vent.

La bille a été vendue et la tête a été distribuée aux affouagistes.



## FORMATION DES AGENTS RECENSEURS

En vue de la préparation du recensement 2024, l'INSEE a organisé à DAMMARTIN-sur-Meuse deux réunions de formation pour les agents recenseurs et les coordinateurs communaux des villages alentours. Ces deux rendez-vous se sont tenus les mardis 9 et 16 janvier à la mairie.

Gaëlle Perdriset, superviseur INSEE a expliqué les enjeux du recensement ainsi que les modalités d'organisation pour un recensement réussi.



## BALISE ENDOMMAGÉE

Très régulièrement les balises d'entrée du village sur la RD 417, sont arrachées par des véhicules qui enjambent les terre-pleins. Pour rappel, ces balises sont posées dans le périmètre de l'agglomération et donc à la charge de la commune. Le 22 décembre 2023, une nouvelle fois, une voiture en provenance de Meuse est montée sur le "haricot" et a endommagé la balise de signalisation. Sans doute respectait-elle la vitesse limitée à 50 km/h dans l'agglomération...

## GALETTE DES ANCIENS COMBATTANTS

Samedi 20 janvier, Jean-Pierre LAFOSSE, président de la section ACPG-CATM-Opex de Val-de-Meuse et les membres du bureau avaient convié leurs adhérents à partager la galette des Rois. Pour la première fois à Dammartin-sur-Meuse, c'est à la salle des fêtes que 56 personnes (CATM, OPex, veuves et sympathisants) se sont retrouvées.

Après avoir présenté ses vœux à tous, le président a remercié les personnes présentes et présenté les nouveaux adhérents. Il a ensuite évoqué les deux voyages prévus au programme de l'année 2024, à savoir : Les Vosges insolites

le 25 mai et le nouveau spectacle au cabaret "La Gabiotte" le 12 octobre. Des inscriptions ont d'ores et déjà été enregistrées.

Toutes et tous ont pris place autour des tables pour déguster en toute convivialité la galette des rois accompagnée de boissons pétillantes et d'un café pour réchauffer les corps par les temps très froids du moment.



## EBOULEMENT D'UN MUR À MALROY

Après les fortes pluies automnales et la période de gel durant le mois de janvier, le mur d'enceinte de l'ancienne école d'agriculture de Malroy s'est effondré en partie sur la route départementale 236.

Hervé CHAMPS, avec l'aide d'un engin agricole, a enlevé les pierres sur la chaussée qui auraient pu provoquer un accident.



## CHANGEMENT DU MANOMETRE DE L'ALAMBIC

Le président des bouilleurs de cru de DAMMARTIN-sur-Meuse, Jacky DELABORDE, a changé le manomètre de l'alambic ainsi que la soupape de sécurité. Ce matériel est conforme pour l'utilisation sur un alambic à bain-marie, il est numéroté et taré comme il se doit. Ce changement permet aux utilisateurs de pouvoir distiller en toute sécurité.

## RÉPARATION CANALISATION STATION D'ÉPURATION

Les eaux usées du village arrivent par gravité à la station d'épuration dans un puits de relevage. Dans ce puits, deux pompes relèvent en alternance les eaux usées pour les acheminer dans le dispositif d'épuration. L'un des deux tuyaux commençait à fuir, il a dû être réparé rapidement.



## FIN DU RECENSEMENT



Le recensement des résidents de notre village a pris fin samedi 17 février 2024. Merci à tous pour le bon accueil réservé à notre agent recenseur Marie-Laure CLERC. Le décompte final permet de constater une augmentation de la population communale de 6,1 % à 209 habitants.

Rendez-vous en 2029 pour le prochain recensement des habitants de DAMMARTIN/MALROY.

## MANŒUVRE DES POMPIERS

Le vendredi 29 mars 2024, la brigade de sapeurs-pompiers de Montigny-le-Roi avait choisi DAMMARTIN-sur-Meuse pour organiser l'une de ses manœuvres d'entraînement.

Un accident impliquant deux véhicules s'était produit rue du Château. Plusieurs personnes étaient prisonnières dans les voitures endommagées. Aidés par leurs collègues de la brigade de Varennes, les pompiers devaient effectuer les désincarcérations des blessés. De nombreux habitants ont assisté à cet entraînement très réaliste. Pendant la manœuvre, les explications techniques ont été fournies par les responsables aux spectateurs présents.



## Les étapes principales :

### Balisage et sécurisation de la zone:

- Mettre en place un balisage adéquat pour protéger les intervenants et la zone d'intervention.
- Couper le contact du véhicule et identifier les risques potentiels (airbags, carburant, etc.).

### Évaluation de la situation:

- Déterminer le nombre et l'état des victimes.
- Identifier les points d'accès et les obstacles à la désincarcération.

### Stabilisation du véhicule:

- Caler le véhicule pour éviter tout mouvement pendant l'intervention.
- Utiliser des vérins hydrauliques si nécessaire.

### Accès à la victime:

- Choisir la technique d'accès la plus appropriée en fonction de la situation (dégarnissage, découpe, etc.).
- Utiliser des outils spécifiques tels que des cisailles, des écarteurs et des pinces hydrauliques.

### Extraction de la victime:

- Protéger la victime pendant l'extraction.
- Utiliser des techniques de manutention et de stabilisation pour minimiser les risques de blessures.

### Prise en charge médicale:



- Assurer les premiers secours à la victime.
- La transporter vers un centre hospitalier si nécessaire.
- La sécurité des intervenants et de la victime est la priorité absolue.
- Chaque intervention est unique et nécessite une adaptation des techniques en fonction de la situation.
- Les pompiers sont formés et équipés pour effectuer des désincarcérations en toute sécurité et efficacité.



## 8 MAI 2024

### Cérémonie au monument aux morts.

Cette année, la traditionnelle cérémonie aux monuments aux morts du 8 mai a vu une petite affluence. La lecture a été faite du message du ministre des armées, monsieur Sébastien LECORNU et de madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des armées chargée des anciens combattants et de la mémoire. Avant une minute de silence, Jacky DELABORDE a déposé une coupe de fleurs sur les marches du monument.

Un vin d'honneur a clôturé cette petite cérémonie.

## ENQUÊTES PARCELLAIRES

Le bureau d'études SOLEST ENVIRONNEMENT de Chaumont, dans le cadre de l'étude du schéma directeur de la commune de Dammartin-Sur-Meuse, a en charge la réalisation d'un bilan des systèmes individuels d'assainissement en étudiant chaque habitation du village pour évaluer les travaux éventuels de mise en conformité.

Une réunion s'est tenue le 22 mai à la salle des fêtes, pour expliquer en quoi consistait ces enquêtes parcellaires. Pour avoir une expertise la plus claire possible, il est important que les habitants participent à ce diagnostic

Il ne s'agissait pas d'un contrôle des installations mais

d'une étude qui doit permettre à la commune de trouver des solutions pour améliorer le fonctionnement des installations communales (réseau et station de traitement des eaux usées).





## LA FLAMME OLYMPIQUE

DAMMARTIN-sur-Meuse a eu la chance, le vendredi 28 juin 2024, de voir passer la flamme olympique ou plutôt les fourgons transportant la flamme. C'est un événement historique malgré une certaine frustration de ne pas avoir réellement vu cette flamme. Ce jour-là, un imposant cortège de véhicules a traversé notre village en provenance de Bourbonne-les-Bains et se dirigeant vers Nogent.

Avant la cérémonie d'ouverture, le parcours du Relais de la Flamme Olympique, périple à travers la France et sur la route vers Paris, constituait les prémices du plus important événement sportif du monde. Les Jeux Olympiques et Paralympiques se sont déroulés du 26 juillet au 11 août 2014 en France.

Le passage de la flamme olympique véhicule des valeurs d'unité, de paix, d'universalisme et d'espoir.



## NETTOYAGE DE L'ÉGLISE

Périodiquement et avant chaque cérémonie, il est nécessaire de réaliser un nettoyage de l'église. Le 12 juillet huit bénévoles ont participé à cette opération. Il s'agit de balayer les sols, dépoussiérer les bancs et enlever les toiles d'araignées. Merci aux volontaires qui ont donné un peu de leur temps pour ce nettoyage.

Si d'autres personnes souhaitent participer à cette entreprise d'entretien de notre patrimoine communal elles peuvent s'adresser à la mairie.

## VÉRIFICATION DES BORNES À INCENDIE

La vérification régulière des bornes incendie est une obligation légale pour garantir leur bon fonctionnement en cas de besoin. Ces équipements sont des éléments essentiels de la défense extérieure contre l'incendie et leur état doit être rigoureusement contrôlé.

*Une vérification complète porte sur différents éléments :*

- **La présence d'eau:** Le débit et la pression doivent être conformes aux normes.
- **L'état des équipements:** Bouchons, raccords, capots, volant, carré de manœuvre, socle, etc. doivent être en bon état et fonctionnels.
- **La signalisation:** Les bornes doivent être facilement identifiables et correctement numérotées.
- **Les capacités opérationnelles:** Les appareils doivent être maniables et les joints étanches.

Les communes sont responsables de la vérification des bornes incendie situées sur leur territoire. La réglementation impose une **vérification annuelle** pour tous les points d'eau destinés à la sécurité incendie.

Le technicien de l'entreprise EAU + SERVICES est donc intervenu le 2 août 2024 pour effectuer la vérification des quatre bornes de la commune, deux enterrées et deux aériennes.



## FOUDRE AU CHÂTEAU D'EAU

Le samedi 24 août, notre commune a été impactée par un violent orage. La foudre est tombée sur un poteau en béton qui supporte les câbles d'alimentation et de commandes du château d'eau. Le sommet du poteau a été pulvérisé et le câble électrique en partie sectionné.



L'éclair a entraîné d'importants dégâts dans l'installation électrique du château d'eau et en particulier un boîtier électronique qui gère les trois surpresseurs ainsi que les presstats.

L'intensité de la foudre a été telle qu'elle s'est répercutée jusqu'à la station de pompage route d'Avrecourt en suivant les câbles de commandes qui traversent le village où là aussi, elle a détruit des composants électriques.

Grâce à Jean-Marc, Jean-Paul et Jérôme, une réparation provisoire, dès le dimanche matin, a permis au village

## RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA POSTE

Arrivée à expiration en novembre 2024, le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour le renouvellement de la convention avec La Poste pour une durée de neuf années.

Ce contrat établit les conditions dans lesquelles certains services de La Poste sont proposés en partenariat avec les communes, ainsi que les droits et obligations de chacune des parties.

La Commune s'engage à fournir un local pour l'exercice des activités de la LPAC, à l'entretenir et en assurer le bon fonctionnement (eau, électricité, chauffage, téléphone, ...). La Commune recrute et charge un agent pour assurer les prestations postales. Le point d'accueil doit être conforme à la réglementation applicable aux établissements recevant du public, notamment en ce qui concerne les normes d'accessibilité. Et la Commune s'engage dans une amplitude horaire minimum d'ouverture de la LPAC de douze heures par semaine.

La Poste, quant à elle, s'engage à former la personne désignée par la Commune pour la gestion de la LPAC en lui



d'avoir toujours de l'eau au robinet avec une pression quasi normale. Merci également au GAEC des ALLEES qui a mis à disposition un engin télescopique pour permettre d'atteindre le sommet du pylône et réparer le câble défectueux.

Mais il a fallu attendre plusieurs semaines la livraison de certains éléments avant de pouvoir faire une réparation définitive.

délivrant une formation adaptée. La Poste s'engage à fournir tous les équipements nécessaires au fonctionnement de l'agence : Un équipement



informatique permettant à la Commune de réaliser des opérations clients telles que l'affranchissement, la vente de produits et de services, le dépôt et le retrait d'objets, l'édition de factures et de réaliser des fonctions de gestion, un terminal de paiement électronique (TPE)... La Poste fournit également le mobilier de l'agence et verse chaque mois une indemnité à la commune.

La présence d'un bureau postal dans notre petite commune est très important pour le maintien du service de proximité rendu à tous les habitants de DAMMARTIN-sur-Meuse et des villages voisins.

## FEUX D'ARTIFICES

L'entreprise locale PREVOT ARTIFICE basée à Sarrey, en plus de commercialiser des feux d'artifices, est agréée pour la formation d'artificiers. C'est à l'issue de deux séances de formation que les élèves ont conclu leurs stages par deux tirs en conditions réelles. Ils peuvent ainsi appliquer sur le terrain les cours théoriques et mettre en place toutes les recommandations nécessaires pour procéder à des tirs de feux d'artifices très sécurisés.

Ainsi, la commune a accepté la proposition de monsieur Thibaut PREVOT de venir tirer, en octobre et en novembre, deux feux d'artifices depuis l'ancien terrain de foot de la commune.



De nombreuses personnes ont pu admirer les bombes, bouquets, embrasements, cascades, soleils et le bouquet final.

Le 21 novembre l'équipe a dû affronter un temps hivernal avec d'abondantes chutes de neige. Dans des conditions difficiles, le feu d'artifice a cependant été tiré pour le grand plaisir de tous.

## VOL DU PORTAIL DE L'AIRE DE CAPTAGE

Jean-Paul a eu la désagréable surprise vendredi 1<sup>er</sup> novembre de découvrir lors de l'une de ses deux visites hebdomadaires de surveillance que le portail donnant accès à l'aire de pompage du puits avait été dérobé.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que des vols sont commis à cet endroit, 10 plaques de grillage rigide avaient déjà été volées il y a quelques années. Il est désolant de constater que des individus s'attaquent à des biens appartenant à une collectivité.

En fait, ils volent tous ceux qui contribuent par leurs impôts locaux au bon fonctionnement du village.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Chaque année le village commémore l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mis un terme à quatre ans de combats sanglants sur le sol français. Notre commune a payé un lourd tribut. C'est 25 de ses enfants qui sont morts sur les champs de batailles durant la première guerre mondiale. Une grande partie d'une classe d'âge a disparu lors de cette confrontation.

Devant le monument aux morts, les habitants de DAMMARTIN-sur-Meuse rendent hommage à ces disparus. Il est important de se souvenir et de se remémorer ces instants tragiques de notre histoire.

Avant une minute de silence, Logan et Guy ont déposé une gerbe en mémoire des morts pour la France.



# ATELIERS NUMÉRIQUES

Un atelier numérique est conçu pour aider gratuitement les personnes de tous âges à développer leurs compétences numériques. Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez approfondir vos connaissances, ces ateliers proposent des formations pratiques et personnalisées sur une multitude de sujets et sur tous les supports : ordinateur, tablette et smartphone.

- **Utilisation d'un ordinateur:** Maîtriser les bases de Windows, macOS, naviguer sur Internet, utiliser un traitement de texte, un tableur, etc...
  - **Réseaux sociaux:** Créer et gérer des profils, communiquer en ligne, utiliser les outils de partage, découvrir les bonnes pratiques.
  - **Sécurité numérique:** Protéger ses données personnelles, reconnaître les arnaques en ligne, sécuriser ses appareils.
- Une première rencontre a eu lieu jeudi 21 novembre avec le nouveau formateur monsieur Guillaume BERGIRON,

un des trois conseillers numériques du Grand-Langres.

Huit habitants sont pour le moment intéressés par ces ateliers numériques. Les premières sessions opérationnelles seront organisées début janvier 2025. Il est toujours temps de rejoindre ce groupe et de vous inscrire.



# SERVICE DES EAUX

**REPUBLIQUE FRANÇAISE** **ars** **Agences Régionales de Santé**

## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

### ZONE DE DISTRIBUTION : DAMMARTIN-SUR-MEUSE

**Conclusion sanitaire** **Indicateur global de qualité**

2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

**A** Eau de bonne qualité  
**B** Eau de qualité convenable  
**C** Eau de qualité insuffisante  
**D** Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

**Origine et gestion de l'eau** **PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU**

Vous êtes alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui alimente vos robinets est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Vous êtes alimenté de façon permanente 1 commune (DAMMARTIN-SUR-MEUSE) soit 100 personnes. La responsabilité de l'eau qui arrive chez le MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-MEUSE.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-MEUSE qui assure l'exploitation de l'eau.

**BACTÉRIOLOGIE** **A** Très bonne qualité

Micro-organismes indésirables d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence avérée.

Nombre de prélèvements : 10  
 Conformité : 100 %  
 Valeur maxi : 0 n/100 ml  
 Année prise en compte : 2022, 2023

**NITRATES** **A** Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2  
 Valeur moyenne : 2,95 mg/L  
 Valeur maxi : 6 mg/L

**PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS** **A** Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/l pour chaque substance. Un décal de 1 microgramme/l pour chaque pesticide. L'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1  
 Conformité : 100 %  
 Nombre de substances recherchées : 169  
 Valeur maxi : 0 microgramme/l  
 Année prise en compte : 2022

**FLUOR** **A** Très bonne qualité

Élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Nécessite d'être apporté complémentaires en fluor. Il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
 Valeur moyenne : 0,19 mg/L  
 Valeur maxi : 0,18 mg/L  
 Année prise en compte : 2022

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**DURETÉ** **A** Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
 Valeur moyenne : 30,6 °F  
 Valeur maxi : 32,8 °F

**Quelques conseils**

**SUBSTITUTION** Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, vérifiez-le régulièrement.

**TEMPÉRATURE** Consommez naturellement l'eau de votre robinet froide. Elle se conserve mieux dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

**ABSENCE** Après quelques jours d'absence, il est conseillé d'ouvrir quelques minutes avant de la boire.

**REBUS PRÉVU** Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un captage privé d'eau de pluie, toute information ou prescription de la commune doit être respectée.

**Pour aller plus loin**

Retrouvez les résultats détaillés de l'eau de votre robinet sur le site Internet : [www.spe.mairie-dammartin-sur-meuse.fr](http://www.spe.mairie-dammartin-sur-meuse.fr)

Site le 21/05/2024 UCI 02309481

**REPUBLIQUE FRANÇAISE** **ars** **Agences Régionales de Santé**

## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

### ZONE DE DISTRIBUTION : MALROY

**Conclusion sanitaire** **Indicateur global de qualité**

2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

**A** Eau de bonne qualité  
**B** Eau de qualité convenable  
**C** Eau de qualité insuffisante  
**D** Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

**Origine et gestion de l'eau** **PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU**

Vous êtes alimenté par un captage. PUISAGE 1943 DE MALROY. L'eau qui alimente vos robinets est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Vous êtes alimenté de façon permanente 1 commune (DAMMARTIN-SUR-MEUSE) soit 10 personnes. La responsabilité de l'eau qui arrive chez le MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-MEUSE.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-MEUSE qui assure l'exploitation de l'eau.

**BACTÉRIOLOGIE** **A** Très bonne qualité

Micro-organismes indésirables d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence avérée.

Nombre de prélèvements : 12  
 Conformité : 100 %  
 Valeur maxi : 0 n/100 ml  
 Année prise en compte : 2021, 2022, 2023

**NITRATES** **A** Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2  
 Valeur moyenne : 0 mg/L  
 Valeur maxi : 6 mg/L

**PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS** **A** Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/l pour chaque substance. Un décal de 1 microgramme/l pour chaque pesticide. L'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1  
 Conformité : 100 %  
 Nombre de substances recherchées : 180  
 Valeur maxi : 0 microgramme/l

**FLUOR** **A** Très bonne qualité

Élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Nécessite d'être apporté complémentaires en fluor. Il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
 Valeur moyenne : 0,19 mg/L  
 Valeur maxi : 0,18 mg/L

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**DURETÉ** **A** Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2  
 Valeur moyenne : 28,2 °F  
 Valeur maxi : 26,5 °F

**Quelques conseils**

**SUBSTITUTION** Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, vérifiez-le régulièrement.

**TEMPÉRATURE** Consommez naturellement l'eau du robinet froide. Elle se conserve mieux dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

**ABSENCE** Après quelques jours d'absence, il est conseillé d'ouvrir quelques minutes avant de la boire.

**REBUS PRÉVU** Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un captage privé d'eau de pluie, toute information ou prescription de la commune doit être respectée.

**Pour aller plus loin**

Retrouvez les résultats détaillés de l'eau de votre robinet sur le site Internet : [www.spe.mairie-dammartin-sur-meuse.fr](http://www.spe.mairie-dammartin-sur-meuse.fr)

Site le 21/05/2024 UCI 02309482

Indicateur global de qualité exprimé en degré français (1 degré français équivaut à 10 parties par million) (niveau de référence des eaux) (niveau de référence de qualité). Plus qu'il indique de qualité de l'eau distribuée, plus elle est bonne. Les résultats de qualité de l'eau sont exprimés en degré français et sont plus ou moins, dans les limites de la norme de qualité de l'eau distribuée par la norme européenne.

Indicateur global de qualité exprimé en degré français (1 degré français équivaut à 10 parties par million) (niveau de référence des eaux) (niveau de référence de qualité). Plus qu'il indique de qualité de l'eau distribuée, plus elle est bonne. Les résultats de qualité de l'eau sont exprimés en degré français et sont plus ou moins, dans les limites de la norme de qualité de l'eau distribuée par la norme européenne.

## ANALYSES DE L'EAU DISTRIBUÉE

L'analyse de l'eau distribuée est un processus crucial pour garantir la santé publique et la qualité de l'eau potable. Elle permet de vérifier que l'eau répond aux normes réglementaires en matière de sécurité et de potabilité.

### Qui réalise les analyses ?

En France, les analyses de l'eau potable sont réalisées par des **laboratoires agréés** sous le contrôle des **Agences Régionales de Santé (ARS)**.

Ces analyses sont effectuées à plusieurs niveaux :

- **Aux points de captage** : avant le traitement de l'eau
- **Aux sorties des stations de traitement** : après traitement
- **Sur le réseau de distribution** : aux robinets des consommateurs.

### Quels paramètres sont analysés ?

Les analyses de l'eau potable portent sur un large éventail de paramètres, regroupés en trois catégories principales :

- **Paramètres organoleptiques** : goût, odeur, couleur, limpidité
- **Paramètres physico-chimiques** : pH, dureté, nitrates, nitrites, chlorures, pesticides, métaux lourds, etc...
- **Paramètres microbiologiques** : bactéries, virus, parasites.

### Comment consulter les résultats des analyses ?

Les résultats des analyses de l'eau potable sont accessibles à tous. Vous pouvez les trouver :

- Sur le site internet de votre agence régionale de santé (ARS) : <https://www.ars.sante.fr/>
- Sur le panneau d'affichage en mairie
- Sur l'application de DAMMARTIN-sur-Meuse

### En cas de problème

Si les analyses révèlent que l'eau ne répond pas aux normes réglementaires, des mesures correctives doivent être mises en place par le distributeur d'eau. Ces mesures peuvent inclure :

- **La distribution d'eau en bouteille**
- **L'interdiction de consommer l'eau**
- **Des travaux sur le réseau de distribution**

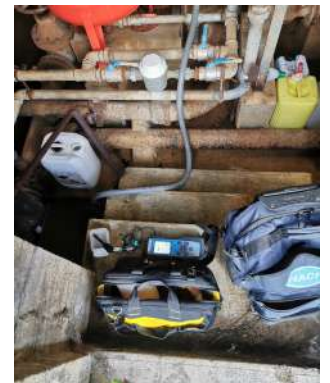
### Pour plus d'informations

Vous trouverez plus d'informations sur l'analyse de l'eau potable sur les sites internet suivants :

**Ministère de la Santé et des Solidarités** : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

**Agences Régionales de Santé** : <https://www.ars.sante.fr/>

**En résumé, l'analyse de l'eau distribuée est essentielle pour garantir la qualité de l'eau potable et la santé des consommateurs. N'hésitez pas à consulter les résultats des analyses de l'eau dans votre commune.**



C'est le laboratoire santé environnement hygiène de LYON (CARSO-LSEHL) qui prélève et analyse l'eau distribuée à DAMMARTIN-sur-Meuse. Chaque année une dizaine d'analyses sont réalisées. sur les réseaux de Malroy et Dammartin pour un montant de 1492,42 € en 2023.

# TARIFS ET LOCATIONS

Les calendriers des disponibilités des deux salles sont désormais consultables sur le site internet : <http://www.dammartin-malroy.fr/index.php>

Prévoir un supplément pour la consommation d'électricité et la location de vaisselle.

Salle des Fêtes	Habitants de Dammartin	Extérieurs au village
Journée semaine	50 €	100 €
Journée samedi ou dimanche	70 €	150 €
Journée expo-vente		300 €
Week-end complet	100 €	300 €

*Parking et aire de jeux à disposition*



Pour louer les salles s'adresser à :

Jean-Marc GIRARDOT

Tél : 03 25 90 34 68 ou 06 08 26 76 47

Ou

Caroline POISSE

Tél : 03 25 87 17 21 ou 07 57 55 03 92



## Étangs Marcq et du Petit Val

### Tarifs des Cartes de Pêche

	Année	Mois	Journée
<i>Habitants de Dammartin</i>	20 €	10 €	2,50 €
<i>Enfants de Dammartin moins de 15 ans - Gratuit</i>			
<i>Extérieurs</i>	35 €	15 €	5 €
<i>Extérieurs moins de 15 ans</i>	10 €	5 €	2 €

Pour acheter une carte de pêche s'adresser à :

*Sophie à l'Agence Postale  
le matin*

*Tél : 03 25 90 71 26*

*ou Jérôme CHAUMONOT*

*Mobile : 06 73 98 73 69*

# SERVICES COMMUNAUX

## SERVICE DE PROXIMITÉ

La commune propose depuis mai 2019, pour ceux qui le souhaitent, la mise à disposition gratuite d'un ordinateur avec connexion Internet et une imprimante. Avec le concours de Sophie, ce nouveau service d'aide est disponible au rez-de-chaussée de la mairie **aux heures d'ouverture de l'agence postale.**

Il permet de faciliter les démarches administratives et l'utilisation des services en ligne. (*Aide à la prise de rendez-vous auprès d'un médecin ou d'un spécialiste, pré-demande de carte nationale d'identité, demande de documents divers, ouverture et consultation du dossier de Sécurité sociale ou de Mutuelle, impression de Factures EDF ou Orange ... et autres ...*)



Ouverte en même temps que l'agence postale, la médiathèque communale vous propose un choix important de livres, bandes dessinées et DVD. La médiathèque de DAMMARTIN-sur-Meuse fait partie du réseau départemental et est régulièrement réapprovisionnée avec de nouveaux produits à vous proposer. N'hésitez pas à franchir la porte, Sophie vous accueillera avec plaisir.



### Secrétariat Mairie

54, rue Principale

Tél : 03 25 90 71 26

Mail : [mairie-dammartin-sur-meuse@wanadoo.fr](mailto:mairie-dammartin-sur-meuse@wanadoo.fr)

Secrétaire de Mairie : **Colette JAMMAS**

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi de 17 h 30 à 19 h 00

Jeudi : de 10 h 30 à 12 h 00

### Informations

**Le secrétariat de mairie sera fermé**

*lundi 23 décembre, jeudi 26 décembre*

*et lundi 30 décembre 2024.*

En cas d'urgence, s'adresser  
au maire ou aux adjoints .

**FERMETURE ANNUELLE DE L'AGENCE POSTALE  
et de la MEDIATHÈQUE**

*Du lundi 30 décembre 2024*

*au samedi 4 janvier 2025 inclus.*

## LE COMITÉ DES FÊTES

### JOURNÉE PÊCHE

Le vendredi 12 avril, Marie-Blanche PIERRE, présidente du comité des fêtes, avait donné rendez-vous aux bénévoles de l'association pour une mise à l'eau de truites dans les étangs. C'est 125 kg de truites arc-en-ciel en provenance de la pisciculture du Breuchin à Amont-et-Effreney (Haute Saône) qui ont ainsi été déversés dans l'étang inférieur.

Dimanche 14 avril, sous un beau soleil de printemps, le comité des fêtes attendait les amateurs pour une journée pêche à la truite dans l'étang situé en bordure de la route d'Avrecourt. Quelque 56 pêcheurs ont répondu présents à cette manifestation. Équipés comme des professionnels, dès 8 h 00, les pêcheurs ont jeté leurs lignes pour essayer de prendre le maximum des truites déversées dans l'étang. Le stand buvette-restauration, tenu par les bénévoles de l'association, a permis aux pêcheurs et leurs familles de se désaltérer et de déguster un bon barbecue agrémenté de frites.



### 14 JUILLET

Depuis quelques années, la commune, en partenariat avec le comité des fêtes, invite les habitants à partager gratuitement un buffet froid dans la salle des fêtes pour commémorer l'anniversaire de la prise de la Bastille en 1789. Le renouvellement de la formule a atteint son objectif : la présence de plus de 100 personnes aux festivités.



La journée du 14 juillet a débuté par un hommage aux défunts de toutes les guerres avec un dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence.

La convivialité du repas s'est poursuivie tout l'après-midi avec plusieurs jeux proposés aux jeunes et aux adultes.

La convivialité du repas s'est poursuivie tout l'après-midi avec plusieurs jeux proposés aux jeunes et aux adultes.



### VIDE-GRENIERS

Jeudi 15 août, le soleil était au rendez-vous pour le 25ème vide-greniers organisé par le comité des fêtes du village. Dès 6 h 30, 87 exposants ont pris d'assaut la rue de la Chapelle, guidés par les organisateurs pour trouver leur emplacement. Puis, avant même que les étals ne soient tous installés, les premiers chineurs se sont empressés autour des stands, afin de dénicher l'objet coup de cœur.

Les collectionneurs, quant à eux, étaient à la recherche des effets militaires ou des capsules de champagne ou tous autres objets intéressants.





Tout au long de la journée, les badauds déambulaient le long de cette rue en essayant de marchander l'objet convoité. Aux environs de midi, il fallait être patient pour se rendre au stand de restauration-buvette tenu par les membres du comité des fêtes, et attendre qu'une table se libère afin de déguster une assiette bien garnie. Tout au long de cette journée ce sont 185 plateaux repas, 87 assiettes et 290 sandwiches qui ont été vendus.

Dans une ambiance très conviviale, l'après-midi a pu se poursuivre à l'ombre sous les barnums du restaurant.



## OCTOBRE ROSE

Mercredi 9 octobre, à 12 h, c'était l'effervescence à la mairie de Pouilly-en-Bassigny. Le maire de la commune du Châtelet-sur-Meuse, Dominique Daval, le 1<sup>er</sup> adjoint de Dammartin-sur-Meuse,

Jean-Marc Girardot, ainsi que les comités des fêtes de ces deux communes étaient présents pour accueillir la 4<sup>ème</sup> étape cycliste des bénévoles de l'Association de soutien aux opérés du sein, en partenariat avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Marne. Partis de Bourbonne-les-Bains, dix cyclistes et six accompagnateurs ont parcouru 121 km et traversé 26 communes pour re-



joindre Nogent-en-Bassigny. Dans chaque commune traversée, il a été remis à la présidente de l'association de soutien aux opérés du sein une tirelire contenant les dons récoltés.

Une halte à Pouilly-en-Bassigny a permis aux coureurs et accompagnateurs de se restaurer dans une salle décorée aux couleurs d'Octobre rose. Tout était réuni pour que cette manifestation enregistre un bel élan de solidarité et de géné-

rosité. Beaucoup d'habitants ont soutenu, par leurs dons, les efforts de tous ces bénévoles et ont salué particulièrement

la prouesse de ces cyclistes. Avant de passer à table, Dominique Daval, maire du Châtelet-sur-Meuse, Marie-Laure Dupaquier, présidente du comité des fêtes du Chatelet-sur-Meuse, Marie-Blanche Pierre, présidente du comité des fêtes de Dammartin-sur Meuse et Jean-Marc Girardot premier adjoint, ont remis à la présidente de l'association un chèque d'un montant



de 905 € provenant des bénéfices du repas organisé par ces deux communes, samedi 28 septembre.

Tour à tour, les communes de Vicq, Dammémont, Varennes-sur-Amance, Le-Châtelet-sur-Meuse et Dammartin-sur-Meuse ont remis les tirelires pour un montant total de 1 361 €.

## DÉCORATIONS DE NOËL

Depuis quelques années, des bénévoles, sous l'égide du comité des fêtes, décorent les rues du village avec des personnages faits maison et des montages végétaux. D'année en année la collection s'étoffe et des scènes colorées dans l'esprit de Noël fleurissent çà et là au détour d'une rue, d'un



quartier. Avec ces scènes associées aux



illuminations des maisons, Dammartin devient un vrai village de Noël. Pour ressentir cette ambiance magique, n'hésitez pas à vous balader dans les rues à la tombée de la nuit. Et n'oubliez pas le foin pour les rennes le 24 décembre au soir, le Père Noël ne manquera pas de faire étape ici. Merci pour toutes les décorations et illuminations qui mettent des étoiles dans nos yeux d'enfants.

## MARCHÉ DE NOËL

Les membres du club bricolage du comité des fêtes ont souhaité organiser pour la première fois un marché de Noël à DAMMARTIN-sur-Meuse. Cette nouvelle manifestation au calendrier s'est tenue dimanche 1er décembre à la salle des fêtes.



Pour cette première, les organisateurs ont mis la barre très haut. Le vrai village du père Noël s'est installé à l'intérieur de la salle polyvalente. La mise en place des décorations par les lutins a demandé beaucoup de temps, de minutie et de patience. Dès la descente de voiture, une bonne odeur de vin chaud faisait oublier le froid. Une arche de ballons et de cadeaux colorés accueillait les visiteurs éblouis et émerveillés. Les lutins ont remarqué les yeux ébahis des enfants, et les ont même vu sauter sur place en tapant dans les mains à l'entrée. Le bar et le restaurant des lutins étaient eux aussi magnifiquement décorés. La joie et la magie de Noël étaient présentes.



Une bonne vingtaine d'exposants sont venus partager ces instants chaleureux et leurs stands ont complètement rempli la salle des fêtes. Des stands très diversifiés proposaient de nombreux objets originaux et produits artisanaux, de quoi remplir les souliers sous le sapin de Noël. Dès 10 heures du matin, les visiteurs et acheteurs ont déambulé sans interruption dans les allées pour se plonger dans cette ambiance féérique, dont beaucoup de parents ou grands-parents accompagnés de leurs enfants ou petits-enfants. Le restaurant des lutins a servi plus de cent repas à midi. Le père Noël était évidemment présent, les enfants ravis se sont pressés pour se faire photographier avec lui. Un lutin était proposé en

tombola. Sa hotte remplie contenait 73 bonbons. Avec un nombre de 72 bonbons estimé, il a été gagné par Déborah Korosec.



La magie a perduré toute la journée. Bravo pour cette initiative et félicitations au club bricolage et aux membres du comité des fêtes. Et merci aux bénévoles qui ont aidé à la préparation et au bon déroulement de cette journée.



## LES BASSIGNOTS

### REPAS DE PRINTEMPS

Le club des Bassignots a pris l'habitude de fêter l'arrivée du printemps en organisant un buffet froid à la salle des fêtes de DAMMARTIN-sur-Meuse. Un groupe de fidèles prend plaisir à partager ensemble ces bons moments autour d'un repas. Le traiteur Chez Céline de Sarrey a, comme à l'accoutumée, gâté les convives.

### CONCOURS DE BELOTE

Comme chaque année à pareille époque, l'association Les Bassignots organise son traditionnel concours de belote.

Samedi 19 octobre, 20 équipes se sont inscrites pour passer un agréable après-midi et, pourquoi pas, remporter le

premier prix. Les jeux ont débuté à 14 h et le concours s'est déroulé en cinq manches de dix donnes. Entre chaque partie, les joueurs pouvaient se rafraîchir et se res-



taurer à la buvette tenue par les membres de l'association.

Ce n'est que vers 18 h 30 que les dernières parties se sont terminées. La victoire est revenue à l'équipe composée de Coco et Luc de Bourbonne-les-Bains, suivis en deuxième position par Jean-Marie et Alain de Chalindrey. La troisième place revient à Éric et Robert d'Avrecourt. Tous les participants sont repartis avec un lot.



### LOTO

Dimanche 24 novembre, à la salle des fêtes, l'association Les Bassignots organisait son traditionnel loto. Environ 85 personnes avaient fait le déplacement pour passer un bon après-midi et éventuellement remporter un des bons d'achat mis en jeu.



Madame Voirin, d'Essey-les-Eaux, a gagné un bon d'achat de 100 € ainsi que Madame Laurent de Daillecourt. Madame Pierrette Garnier, de Pouilly-en-Bassigny, est repartie avec le gros lot, un bon d'achat de 200 €.

Buffet, buvette et gaufres étaient au rendez-vous pour faire patienter les joueurs pendant les pauses.

Une tombola a été organisée, dotée de nombreux lots. L'association des Bassignots remercie le club de Serqueux pour le prêt de matériel.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du club des Bassignots s'est tenue mercredi 27 novembre à 14 heures. Les dirigeants ont pu constater avec satisfaction la présence d'une vingtaine de personnes. Le président Christian HUMBLLOT a ouvert la séance et a fait le point sur les manifestations de l'année. Valérie a présenté les comptes et les résultats des diverses activités et sorties. Globalement le club a atteint ses objectifs et les comptes sont au vert.



validé les propositions de calendriers pour toutes les manifestations et les sorties de l'année prochaine. Les dates sont à retrouver à la fin de ce bulletin.

Les perspectives pour 2025 ont été évoquées et l'assemblée générale a



## SOIRÉE BEAUJOLAIS

L'ambiance était joyeuse jeudi 21 novembre à la salle des fêtes de Dammartin-sur-Meuse, pour fêter l'arrivée du beaujolais nouveau. Cette soirée organisée par l'association Les Bassignots a réuni une trentaine de personnes qui ont pris place autour des tables préparées

par les bénévoles. Après l'apéritif, charcuterie, fromages et dessert ont accompagné le breuvage (avec modération). Les participants ont pu échanger et prendre connaissance des nouvelles tout en débattant de la saveur du beaujolais nouveau. La bonne humeur était de mise. Une soirée bien agréable et appréciée de tous qui s'est terminée à une heure très avancée de la nuit.

## LA SAINT-HUBERT

Le 3 mars dernier notre société de chasse de Dammartin a organisé un petit repas de fin de saison. Cela a été un moment très agréable et convivial avec la présence de nos épouses, malheureusement quelques sociétaires n'étaient pas présents pour diverses raisons.

Le bilan de cette dernière saison est très faible, nous avons un impact très significatif des différentes coupes de bois, tout d'abord du Bois du Moulin saignée à blanc, il faudra attendre quelques années pour retrouver toute sa diversité, je ne me fais pas de soucis pour ce petit massif. Il redeviendra ce qu'il était pour les générations futures. Le plus alarmant reste le Champ Saint décapité par la création d'une route forestière, une cicatrice indélébile en plein milieu du bois qui a éloigné de manière définitive les animaux sauvages.



Il y aurait matière à discuter de cette situation, je reste profondément désolé et choqué de voir une telle destruction là où depuis mon enfance j'ai partagé avec mon grand père, mon père et d'autres amis chasseurs malheureusement disparus quelques belles parties de chasse. Il est douloureux de voir disparaître de manière irréversible nos paysages, je ne comprendrai jamais l'homme .

Toute autre chose, nous avons le plaisir d'avoir un nouveau sociétaire en la personne de Pascal Dubuy qui reprend du service. Maintenant retraité, il a le loisir de partager avec nous nos journées de chasse. Bienvenue à lui .

Je remercie les membres du conseil municipal pour la mise à disposition de la salle des fêtes.



## LES BOUILLEURS DE CRU

Vendredi 15 décembre 2023, à 7 h du matin, l'atelier de distillation a ouvert ses portes pour effectuer la première cuite de l'année. Dès que l'on franchit le pas de la porte, impossible de ne pas sentir cette odeur fruitée qui se dégage de l'alambic en cuivre.



A l'automne, quand vient le moment des récoltes, les propriétaires de vergers ou les personnes qui ont quelques arbres fruitiers, ramassent les fruits, mirabelles, quetsches, poires...

Les fruits dépo-

sés dans des tonneaux macèrent durant quelques mois, le temps, que la fermentation transforme le sucre en alcool. Au cœur de l'hiver, il est temps de passer à la distillation. Opération magique où l'alcool est séparé de l'eau par l'action de la chaleur.

C'est en présence du président des bouilleurs de cru, Jacky DELABORDE, que les premiers litres du précieux breuvage ont été tirés. Opération très précise qui nécessite une vérification constante du degré d'alcool du liquide qui s'écoule lentement. Aux sourires qui éclairent les visages, l'année 2023 est un bon cru.



### **CONTENEUR CARTONNETTES ET PAPIERS**

Afin de pouvoir mettre en application l'obligation imposée par la feuille de route de l'économie circulaire (la FREC) de limiter à 2 flux nos collectes en porte à porte ; le SDED 52 en partenariat avec Citéo va uniformiser sur tout son secteur, le mode de collecte des corps plats courant de l'année 2025.

Les papiers et cartonnettes seront apportés par les usagers dans des bornes comme le verre et ne seront plus collectés en porte-à-porte (sacs bleus) mais en apports volontaires. Ces bornes seront acquises par le SDED et positionnées dans notre village et à Malroy au plus près des bornes à verre durant le second trimestre 2025

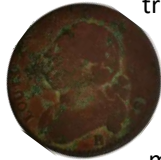
# COLLECTION



Bien connu de tous les habitants de Dammartin, Jean-Marie souhaite nous faire partager sa passion pour les pièces de monnaie. Il a commencé à les conserver dès l'âge de 13 ans.

Jeune adolescent, Jean-Marie a trouvé ses premières pièces de monnaie en débarrassant une maison de famille.

Tout doucement il a mis de côté ses trouvailles dans des boîtes. Et au fil du temps, le nombre de pièces devenant de plus en plus important, Jean-Marie a commencé à les trier et les classer. Pour ce faire en 1980, il a acheté, dans une librairie de Chaumont, son premier classeur avec des pochettes de rangement en plastique. Au fur et mesure de l'enrichissement de sa collection, il a fait l'acquisition d'autres classeurs. Jean-Marie possède actuellement treize classeurs remplis de milliers de pièces.



commerciale qui sert aux collectionneurs pour réaliser des transactions.

Le classement est méthodique, par pays, par valeur et par année de fabrication. Par exemple pour les pièces de 1 centime, un exemplaire est gardé et classé chaque année de fabrication pour une face. Pour réaliser ce classement, Jean-Marie dispose de plusieurs livres spécialisés utilisés par les numismates. Ces ouvrages regorgent d'informations sur le nom du graveur, de l'atelier de gravure, du nombre d'exemplaires frappés, du ou des métaux utilisés... En cas de doublons, seule la plus belle pièce est classée et rangée. Les autres sont conservées dans des boîtes et peuvent servir pour des échanges.



Jean-Marie possède des pièces assez anciennes, la plus ancienne de bonne qualité date de l'époque Louis XVI.



Quelques échantillons de pièces.

La valeur des pièces de monnaie varie énormément en fonction de l'ancienneté, de la rareté et de la qualité de conservation. Et surtout, toutes les pièces anciennes sont cotées, c'est-à-dire qu'elles ont une valeur

Jean-Marie agrandit encore et toujours sa collection, dès qu'il le peut. Soit il achète des pièces sur des videgreniers, soit par échange avec d'autres collectionneurs, ou bien par des dons de personnes qui connaissent sa passion.



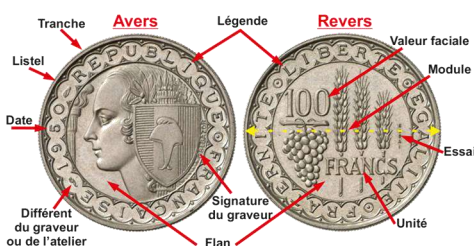
Si les premières pièces de sa collection sont françaises, un grand nombre de pièces de monnaies d'autres pays les ont rejointes. Il a notamment un grand nombre de pièces en euros de tous les pays européens.



## NETTOYAGE DES PIÈCES DE MONNAIES ANCIENNES

Les pièces trouvées ne sont pas toujours en très bon état. Elles ont pu séjourner longtemps dans la terre ou dans des conditions humides. Elles peuvent être oxydées et salies. Le premier travail consiste donc à les nettoyer soigneusement. Jean-Marie a sa technique, il les frotte longuement avec un coton imbibé de démaquillant pour les yeux et une brosse à dent. L'opération terminée, il les rince à l'eau claire.

### Décrypter une monnaie



## LA MUTUELLE JUST

La Communauté de Communes du Grand-Langres a décidé de conventionner avec la mutuelle « Just », mutuelle sociale et solidaire, pour proposer aux habitants de notre territoire ses offres de mutuelle santé, adaptées à la situation de chacun et de bénéficier de cotisations attractives. Cet organisme propose une grille de prestations comprenant 7 niveaux de garanties au libre choix des bénéficiaires. Seule condition pour bénéficier de l'offre : habiter dans l'une des communes du Grand-Langres.

Des permanences mensuelles sont programmées une fois par mois à Montigny-le-Roi pour permettre aux habitants de rencontrer un conseiller Just et d'établir un devis personnalisé, adapté à leurs besoins et à leur budget.

Renseignements et contact : 0809 546 000 ou sur <https://www.just.fr/offres/offre-sante-habitant-mutuelle-communale/>



## PLUI

Après sept années d'élaboration, la Communauté de Communes du Grand-Langres a validé le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pour toutes les communes du Grand-Langres lors de la séance du conseil communautaire du jeudi 5 décembre.

Le PLUI définit les grandes orientations d'aménagement du territoire en allant vers la réduction de la consommation de l'espace. Il détermine, à la place des PLU communaux, les possibilités de construction sur les 54 communes du Grand-Langres



Plutôt que de juxtaposer une succession de documents d'urbanisme communaux, il permet de coordonner, d'harmoniser et de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques de développement. Il définit ainsi les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires continueront de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...) des particuliers, professionnels ou organismes publics.

Pour les communes qui ne disposaient pas de plan d'urbanisme, telle que DAMMARTIN-sur-Meuse, l'instruction des dossiers ne sera plus gratuite et ne sera plus faite par les services de la Direction Départementale des Territoires.

Le conseil municipal de DAMMARTIN-sur-Meuse a donc décidé le 29 novembre 2024 de confier l'instruction de tous les documents d'urbanisme qui concernent son territoire au service ADS (Application du droit des sols) du Grand-Langres. C'est un service payant dont la charge reviendra à la commune.



**Nouveauté :** A partir du 1er janvier 2025, vous aurez la possibilité de déposer tous vos dossiers d'urbanisme en ligne, rendez-vous ici : <https://grandlangres.geosphere.fr/portailccs/Login/Particulier>

N'hésitez pas à utiliser ce guichet pour déposer vos demandes, c'est un gain de temps et la plateforme est ouverte 24h/24h. Le site est très bien fait et vous avez toute la documentation et les aides disponibles.

Cela concerne les permis de construire, les permis d'aménager, les déclarations préalables de travaux ainsi que les certificats d'urbanisme. Vous pouvez à tout moment suivre l'évolution de votre dossier. Les échanges sont ainsi rapides et efficaces. Une fois la décision prise, vous êtes informé par la mairie.

### CONTACT :

#### Service Urbanisme du Grand-Langres

215, Avenue du 21ème RI

CS 70127

52206 LANGRES CEDEX

Tél : 03 25 86 86 85

Mail : [urbanisme@grand-langres.fr](mailto:urbanisme@grand-langres.fr)

## Proverbe

En remettant dans le bon ordre les 17 cases ci-dessous, reconstituez un proverbe français.

NTDA	CEST	RCHA	NSLA	EMEA	TTUR	XFOI	NTRE	QUET
SDEU	SLEM	ENCO	RBRE	ERDU	UESP	FORE	SIMA	

## Anagrammes

Rempotez les anagrammes des mots de la grille de gauche dans la grille de droite, à l'aide des définitions indiquées

M	A	N	G	U	I	E	R	▶							<i>Fleur de balcon</i>
	P	R	I	M	A	L	E	▶							<i>Un sacré coco cet arbre là</i>
	D	E	R	A	N	G	E	▶							<i>Fruit exotique</i>
		C	I	R	E	E	S	▶							<i>Un fruit rouge</i>
		E	G	L	I	S	E	▶							<i>Une céréale</i>
		O	R	G	A	N	E	▶							<i>Un fruit apprécié en hiver</i>
		V	O	Y	A	G	E	▶							<i>Fruit tropical</i>
	R	A	I	L	L	E	E	▶							<i>Fruit des montagnes</i>
	V	A	N	D	A	L	E	▶							<i>Fleur des massifs méditerranéens</i>
A	R	S	E	N	I	C	S	▶							<i>Fleur du printemps</i>

## Mots croisés Météo

Disposez les 21 mots ci-dessous dans la grille ci-contre.



- averse
- brouillard
- canicule
- chaud
- crachin
- cyclone
- foudre
- froid
- gel
- girouette
- givre
- neige
- nuage
- orage
- ouragan
- pluie
- soleil
- tonnerre
- tsunami
- vent
- verglas





## NOUVEAUX HABITANTS

### David BAUMANN

En 2021, David BAUMANN achète une maison 4 rue du Moulin. Depuis David a entamé un vaste rafraîchissement de cette maison. Il y passe la plupart de ses temps libres. Inhabitable lors de l'achat cette maison a été restaurée de fond en comble avec une toiture nouvelle. David travaille à Nogent-en-Bassigny aux forges de Courcelles au service qualité.

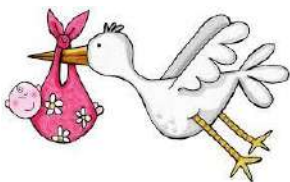
### Famille STEVENS

Depuis Noël 2024, la famille STEVENS habite au 38 rue Principale l'ancien restaurant qu'elle a acheté. Éric est estampeur chez DAGUIN à Is en-Bassigny, son épouse Jessica travaille à Langres au magasin Leclerc. Le couple a trois enfants. Dorenzio, 20 ans, est intérimaire aux forges de Belles Ondes à Rolampont, Joy, 18 ans, suit une formation pour devenir ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et Lorian, 14 ans, est en troisième au collège de Montigny-le-Roi. Toute la famille a entrepris petit à petit la restauration de leur nouvelle propriété.

### Jérôme et Joseph RUSCHEL

Jérôme a acheté en mai 2024 une maison 6 rue du Moulin. Avec son papa Joseph, il ont eu le coup de cœur pour cet endroit. Jérôme ancien mineur de fond est entré à EDF après la fermeture des mines. Il travaille à la centrale de Tricastin dans la Drôme. DAMMARTIN-sur-Meuse deviendra leur résidence principale en début d'année 2025. Jérôme et Joseph ont entrepris des travaux pour améliorer leur nouvelle acquisition.

***L'ensemble des associations, le conseil municipal et les salariés vous présentent pour l'année 2025, leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie et de réussite et vous souhaitent un excellent Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.***



### Naissance



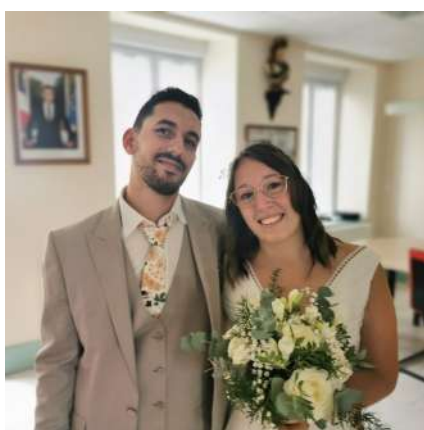
### Émile DAUVÉ

Émile est né le 9 juillet 2024 à la maternité de Neufchâteau. Il est le premier enfant de Kathy THION et Jimmy DAUVÉ qui résident au 25 rue Principale. Jimmy, agriculteur, est associé au GAEC des ALLÈES à DAMMARTIN-sur-Meuse. Émile est l'arrière-petit-fils de Jean-Claude MILLÉ.

## Mariages

### Isabelle et Jean-François GÉRARD

Isabelle et Jean-François, nouvellement résidents à Malroy, ont scellé leur union le samedi 29 juin à la mairie de notre village. Tous les deux sont enseignants. Isabelle professeur de lettres modernes et Jean-François professeur des écoles.



### Mélinda et Kévin FONTAINE

Samedi 17 août 2024, Mélinda et Kévin se sont mariés à DAMMARTIN-sur-Meuse. Mélinda est une enfant du village, elle travaille au pôle enfance de la communauté de communes du Grand-Langres. Kévin est boulanger à Breuvannes. Tous les deux ont une fille Nina.

## Décès

### Paulette DELAMOTTE

Paulette est décédée le 12 mars 2024 à Langres. Elle était née le 16 août 1934, elle était la dernière d'une fratrie de quatre enfants. Après sa scolarité à DAMMARTIN-sur-Meuse, elle est allée à l'école ménagère à Langres. Elle a ensuite travaillé sur l'exploitation familiale de ses parents.

En 1961, elle épouse Hubert Delamotte de Perrefaites. De leur union sont nés quatre enfants, Daniel, Thierry, Laurent et Hervé. Elle était également la grand-mère de quatre petits-enfants.

Elle a eu la douleur de perdre suite à un accident son fils Hervé, âgé de 18 ans. En mars 2022, elle a perdu son mari

Hubert.

Paulette était membre du Club des Bassignots. Elle aimait retrouver les membres du club tous les mercredis après-midi pour jouer aux cartes ou autres jeux de société.

La porte de sa maison était toujours ouverte à tous les amis de ses enfants qu'elle accueillait avec le sourire.

Paulette a fait également beaucoup de voyages, en particulier ceux organisés par la MSA.

Depuis un an sa santé déclinait. Elle est restée dans sa maison jusqu'à la fin. Elle est décédée après une courte hospitalisation.

### Eugène MORO

Le 22 octobre 2024 est décédé Eugène Moro. Gégène était un fidèle bénévole qui a donné pendant de nombreuses

années des coups de main efficaces à l'organisation et au déroulement des vide-greniers du 15 août à DAMMARTIN-sur-Meuse. Jeannine son épouse est un pilier du club de bricolage.

## **Christian ERNY**

Christian a vu le jour en 1953. Il avait sept frères et sœurs. Il était le quatrième de la fratrie. Christian a vécu à Damrémont avec sa maman et ses grands-parents. Ce village qu'il aimait tant et où il acheta sa maison. À la fin de sa scolarité il obtient brillamment son certificat d'études, il entre au garage Bertrand à Bourbonne où il effectua un apprentissage en mécanique. Il entra ensuite à la société Pioreschi qui était un des piliers du village et fournissait des emplois dans le charbon de bois.

Passionné de conduite, Christian passe son permis poids lourd. Il travaille ensuite chez Mr Maury à Coiffy-le-Bas en qualité de couvreur. Mais son amour du volant le ramène chez Pioreschi où il conduisait des semi-remorques. Il a également travaillé à la rénovation du château de Villars et a terminé sa vie professionnelle à DAMMARTIN-sur-Meuse en tant qu'employé communal où il était très estimé.

En 1979 il rencontre Thérèse avec qui il fonda un couple solide et amoureux qui durera 45 ans. Christian et Thérèse ont tissé leur cocon familial et ont donné la vie à

## **François PIGEON**

François est né le 11 novembre 1932 à ALLEGRE en Haute-Loire. Il est l'aîné d'une famille de cinq enfants. En 1953, il est appelé une première fois sous les drapeaux et effectue son service militaire en Autriche.

En 1957 François entre à l'école de gendarmerie de CHAUMONT. A l'issue de sa formation, il intègre la gendarmerie mobile. Il retournera encore en Algérie pour des périodes de six mois, de 1958 et jusqu'en 1962.

C'est en 1962, pendant une de ces périodes, qu'il apprendra le décès de son papa. Le chagrin de sa vie a été de ne pas pouvoir être présent à ses obsèques.

Après la guerre d'Algérie, François est nommé à la gendarmerie de Montigny-le-Roi où il restera en poste 16 ans, jusqu'à sa retraite en 1981. François a consacré toute sa vie active au service de la France.

Le hasard de sa mutation en Haute-Marne lui a permis la rencontre de Nicole Aubry avec qui il se mariera à Colombey-les-deux-Églises en 1963. Ensemble, ils formeront, pendant plus de soixante années, un couple très uni.

Dans les années 80, le couple fait l'acquisition d'une maison à DAMMARTIN-sur-Meuse, là où Nicole a des racines. François passera plusieurs années à restaurer leur nouvelle habitation, et c'est en 1983 que François et Nicole s'installeront définitivement au village.

trois enfants : Isabelle, Laurent et Stéphane, qui leur donnèrent quatre petits enfants : Aurélien, Eva, Timéo et Marcus. Christian adorait sa famille dont il était très fier.

Il avait découvert avec son grand-père sa passion de la chasse qu'il pratiqua de très nombreuses années. Il aimait également les parties de cartes en famille, les réunions familiales avec ses enfants et petits-enfants. Grand amoureux des courses cyclistes il était passionné du tour de France et ne ratait aucune étape. Il y a un an sa santé a commencé à décliner et il y a un mois il a été hospitalisé à Dijon et c'est avec force et courage qu'il subit des examens qui lui apprirent qu'il était atteint d'une grave maladie. Pour sa compagne, ses enfants et ses petits enfants il a gardé un grand courage. mais la maladie fut la plus forte et l'a enlevé à l'affection des siens vendredi 9 août.



Loin de sa Haute-Loire natale, François a su parfaitement s'intégrer dans notre région.

Avec Nicole, François a toujours été présent aux diverses manifestations de notre village. Tous les deux membres de l'association des Bassignots, ils venaient régulièrement retrouver les membres du club pour jouer aux cartes les mercredis après-midi. Très apprécié pour sa gentillesse, son calme, sa modestie et son humour, François avait aussi une passion : la musique qu'il écoutait régulièrement. Il pratiquait assidument le chant. Ainsi, durant plus de 30 ans, François a fait partie de la chorale des Triolets de Montigny et de la chorale VOCALYS de Chaumont, où il s'est fait de nombreux amis.

Mais ce que François aimait le plus se sont les réunions familiales et recevoir les membres de sa famille dispersée partout en France.

Depuis ces dernières années, lentement, la santé de François se dégrade. Malgré les soins attentifs prodigués par Nicole à la maison, et la maladie prenant de plus en plus de place, François a dû intégrer l'EHPAD La Providence de Montigny le Roi. Durant près de deux années, Nicole s'est rendue chaque jour à son chevet. Ces derniers mois, l'état de santé de François s'est tout doucement aggravé et lundi dernier, au petit matin, il s'est éteint. Quelques jours plus tard, il aurait fêté ses 92 ans.

**A vos agendas  
pour 2025 !**

**Lundi 14 juillet**

**Fête Nationale**

Comité des fêtes  
Conseil municipal  
Salle des fêtes

**Mardi 11 novembre**

**Armistice 1914-1918**

Conseil municipal  
Salle des fêtes

**Samedi 12 avril**

**Repas de printemps**

Club des Bassignots  
Salle des fêtes

**Vendredi 15 août**

**24<sup>ème</sup> Vide-Greniers**

Comité des fêtes  
Rue de la Chapelle

**Jeudi 20 novembre**

**Beaujolais nouveau**

Club des Bassignots  
Salle des fêtes

**Dimanche 13 avril**

**Pêche à la truite**

Comité des fêtes  
Étangs du Petit Val

**octobre ( à définir)**

**Repas octobre rose**

Comité des fêtes  
Salle des fêtes

**Dimanche 23 novembre**

**Loto**

Club des Bassignots  
Salle des fêtes

**Jeudi 8 mai**

**Armistice 1939 -1945**

Conseil municipal  
Salle des fêtes

**Samedi 25 octobre**

**Concours de belote**

Club des Bassignots  
Salle des fêtes

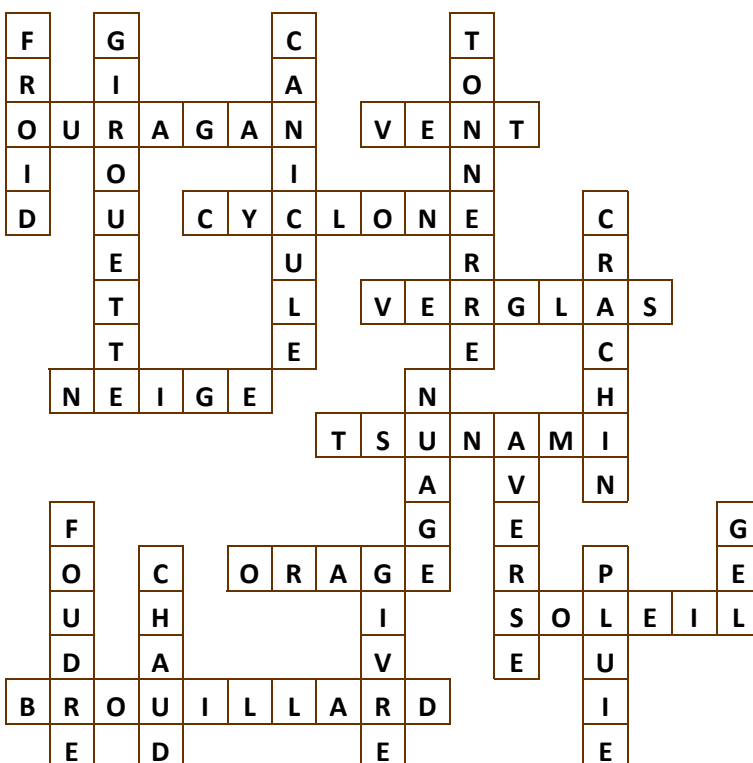
**Dimanche 7 décembre**

**Marché de Noël**

Comité des fêtes  
Salle des fêtes

## SOLUTIONS JEUX

### Mots mélangés



### Proverbe

Si, marchant dans la forêt tu rencontres deux fois le même arbre, c'est que tu es perdu.

### Anagrammes

